

# Inscriptions RENTRÉE 2024

## Inscriptions au lycée

### Étape 1 : être affecté par la DSDEN 29

Pour pouvoir s'inscrire au lycée Chaptal de Quimper, il est nécessaire d'y être affecté par la DSDEN du Finistère.

Cela se fait lors de la procédure d'affectation via AFFELNET (*plateforme informatique de gestion des affectations par le net*). Les modalités vous sont présentées par l'établissement actuel de votre enfant ou le service DIVEL de la DSDEN du Finistère.

Les démarches d'orientation et d'affectation sont en cours (*vœu définitif d'orientation sur SLO, fiche "palier seconde" avec demande d'affectation au lycée Chaptal dans une filière précisée*) : la saisie de vos vœux d'affectation devra être faite pour fin mai dans AFFELNET (voir avec votre l'établissement actuel de votre enfant ou la DIVEL si vous déménagez en Finistère).

### Étape 2 : s'inscrire au lycée Chaptal à partir du 27 juin

Les affectations en lycées publics seront publiées le 26 juin 2024. Ce n'est qu'ensuite que l'inscription au lycée est possible.

Pour les élèves actuellement scolarisés au lycée Chaptal, les dossiers d'inscription 2024 seront remis au format papier en classe en temps utiles afin de procéder à la réinscription pour l'an prochain.

Pour les élèves qui intégreront le lycée Chaptal l'an prochain, l'inscription en ligne sera possible : RDV sur Educonnect et dans les Services en ligne, choisir Inscription. Cela ne vous dispense pas de fournir le dossier d'inscription au format papier avec les pièces complémentaires demandées et essentielles à la bonne inscription de votre enfant l'an prochain. Vous pourrez télécharger et imprimer les documents constituant le dossier d'inscription depuis le service en ligne.

Le lycée Chaptal offrira une permanence d'accueil pour les dossiers d'inscription entre le 27 juin et 3 juillet.

**Les démarches d'inscription seront à faire obligatoirement avant le 4 juillet 2024.**

## Inscription en BTS

### Étape 1 : être accepté en BTS sur Parcoursup

Les candidatures pour entrer en 1<sup>ère</sup> année de BTS sont exclusivement traitées via la Plateforme Parcoursup selon le calendrier national.

Les candidats retenus par les commissions de recrutement acceptent la proposition sur Parcoursup. Ils sont alors invités à faire parvenir un **mail au secrétariat de la scolarité** du lycée Chaptal afin d'obtenir le dossier d'inscription au lycée Chaptal de Quimper.

## **Étape 2 : renvoyer le dossier d'inscription complété**

L'acceptation définitive de la formation BTS sur Parcoursup ne vaut pas inscription au lycée Chaptal.

Il faut suivre les instructions indiquées sur Parcoursup lorsque vous acceptez définitivement le BTS afin de vous inscrire au lycée : envoi d'un mail à l'établissement et retour du dossier d'inscription complété et accompagné des pièces complémentaires nécessaires.

**Les démarches d'inscription seront à faire dans les 15 jours suivant l'acceptation définitive sur Parcoursup et avant le 31/08/2024 pour une rentrée scolaire le 02/09/2024.**

\*\*\*\*\*

**Le calendrier de rentrée 2024 sera consultable sur le site du lycée fin août 2024 :**

**<https://www.lycee-chaptal.fr/>**

\*\*\*\*\*